

PARTIR

EXPATRIATION

L'expérience des uns fait le bonheur des autres !

Le Canada compte de nombreux groupes d'entraide entre expatriés et d'organismes dédiés au rayonnement de la francophonie outre-Atlantique. Trois Canadiens d'adoption investis dans ces structures partagent leurs conseils afin de guider les futurs nouveaux arrivants.

par Natacha Czerwinski

SYLVIE BRAGARD, Ottawa (Ontario). Présidente de l'Union des Français de l'étranger Ottawa-Gatineau depuis 2016. Au Canada depuis 1999.

« Le Canada est entré dans ma vie par la plus belle des portes, celle de l'amour ! J'ai en effet choisi de venir vivre ici pour rejoindre un Canadien que j'avais rencontré à Paris. Je suis arrivée avec mon fils qui avait alors une dizaine d'années. Nous avons vécu un an et demi à Montréal, puis nous sommes allés nous installer à Ottawa où j'ai travaillé dans le domaine de l'art. J'ai effectué toutes les démarches depuis la France pour bénéficier du statut de résidente permanente dès le départ. C'est le seul – hormis la citoyenneté bien sûr – qui vous met sur un pied d'égalité avec les Canadiens en matière de protection sociale. Et c'est très important pour éviter les grosses déconvenues, notamment quand vous avez des enfants. Si vous arrivez avec un permis temporaire et que vous voulez rester, anticipez bien tout le processus pour obtenir la résidence permanente, car les délais peuvent être longs. J'ai vu plusieurs fois des étudiants être obligés de repartir parce qu'ils n'avaient pas reçu leur nouveau visa à temps. Au Canada, même si les choses sont globalement bien organisées, les questions administratives sont très présentes car c'est une fédération, et chaque province a ses propres règles. On ne passe pas de

Montréal à Ottawa – deux villes qui ne sont pourtant distantes que de 200 km – comme ça ! Il faut changer de permis de conduire, de contrat de fourniture d'électricité, etc. Le système éducatif n'est pas non plus le même, tout comme celui de la santé. Ici c'est l'Amérique, et non un morceau de France. Toute l'organisation de la vie est différente, aussi bien sur des choses du quotidien (nourriture, horaires des repas...) qu'en matière de législation. C'est notamment le cas pour ce qui est de la retraite ou de la succession. Évidemment, ce sont des sujets qui sont loin des préoccupations quand on est jeune, mais le temps passe très vite et, plutôt que d'être pris de court, rapprochez-vous d'associations pour vous guider. L'expatriation est un défi qu'on se lance à soi-même, et l'une des parties les plus difficiles, c'est la séparation avec ceux qu'on laisse derrière soi. Pour les enfants, cela peut être assez traumatisant. Pour ma part, j'ai essayé d'organiser des retours réguliers en France pendant les vacances scolaires. Malgré tout, à partir du moment où cette envie d'ailleurs est là, je pense qu'il faut aller au bout de son rêve ! N'oublions pas qu'en tant que Français, nous avons la chance énorme de pouvoir revenir en arrière si cela ne fonctionne pas... »